

Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 11 février 2025 à 13 h 35 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Steven Boivin.

Madame la conseillère Anik Des Marais participe à distance à la séance, conformément aux conditions prévues à l'article 332.1 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chap. C-19).

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, François Léveillé, directeur de cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Caroline Payer, assistante-greffière, ainsi que Sofiène Ayadi, chef de section, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers Guylaine Déziel, directrice, Urbanisme et développement durable, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, cheffe de service, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

Est absent, monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2025-71

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

Avant de débiter l’audition, le président du conseil explique la procédure administrative d’appel d’une décision du Comité sur les demandes de démolition.

AUDITION DE L’APPEL SUR LA DÉCISION DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DU 28 MAI 2024 POUR LE 1175, CHEMIN D’AYLMER

Le président appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

SONT ENTENDUS DANS L’ORDRE :

Pour l’appelante :

- Monsieur Alexandre Vézina, président de l’Association des résidents du Parc Champlain et des environs;
- Monsieur Francis DesCôteaux, membre du conseil d’administration et citoyen du secteur visé.

Les représentants de l’appelante ont déposé un exposé de leurs arguments.

Pour le propriétaire du 1175, chemin d’Aylmer :

- Monsieur Francis Charron, à titre de président d’EMD-Bâtimo;
- Monsieur Pierre Barrieau, à titre de président de Gris Orange Consultant inc.;
- Monsieur Antoine Cousineau, à titre d’associé et président de NEUF Architect(e) inc..

Les représentants du propriétaire ont déposé un exposé de leurs arguments.

Pour la Ville de Gatineau

- Monsieur Sofiène Ayadi, chef de section, accompagné de madame Guylaine Déziel, directrice, Service de l’urbanisme et développement durable - Projets immobiliers

Le représentant de la Ville de Gatineau a déposé un exposé de ses arguments.

RÉPLIQUES AUX INTERVENTIONS

SONT ENTENDUS :

- Les représentants de l’appelante, messieurs Francis Descôteaux et Alexandre Vézina;
- Les représentants du propriétaire, messieurs Francis Charron et Pierre Barrieau.

Le président du conseil avise l’auditoire de la fin de l’appel.

Le conseil prend le tout en délibéré et rendra sa décision le 18 février 2025 à 19 h dans le cadre de la séance du conseil municipal, tel que décidé par le conseil municipal lors de la séance du 19 novembre 2024 (CM-2024-890).

CM-2025-72

PROCLAMATION - JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - 10 AU 14 FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT QUE du 10 au 14 février 2025, des milliers d’activités et de gestes concrets seront posés partout au Québec dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE chaque enfant, chaque adolescent et chaque jeune adulte mérite de se développer à son plein potentiel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau se veut ambassadrice de la persévérance scolaire et de la réussite éducative en contribuant collectivement au développement économique, social, culturel et communautaire de la région :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce conseil proclame du 10 au 14 février 2025 « les Journées de la persévérance scolaire » et que le drapeau soit hissé à la Maison du citoyen.

Adoptée

CM-2025-73

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 15 h 03.

Adoptée

STEVEN BOIVIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Conseil municipal